



Assemblée générale

Distr. limitée
26 novembre 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session Cinquième Commission

Point 112 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003

Projet de décision soumis par le Vice-Président à l'issue des consultations officielles

Dépenses additionnelles résultant de l'inflation et des fluctuations monétaires

L'Assemblée générale :

a) Prend note du rapport du Secrétaire général sur les dépenses additionnelles résultant de l'inflation et des fluctuations monétaires¹ ainsi que du rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires²;

b) Décide de poursuivre l'examen de cette question lors de la partie principale de sa cinquante-huitième session dans le cadre de l'examen du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005, et prie le Secrétaire général de lui soumettre, pour examen lors de la partie principale de sa cinquante-huitième session, un rapport contenant une analyse comparative des pratiques suivies par les autres organisations internationales en la matière.

¹ A/57/471.

² A/57/7/Add.14, par. 10 à 12.

